Union des Républicains de Progrès

pour le soutien au Président de la République

Citoyennes et citoyens,

LE CHOIX DU 4 MARS 1973 SERA DÉCISIF

Si les candidats du programme commun Communiste-Socialiste sont élus, vous décidez :

– l'entrée des communistes au Gouvernement
– la nationalisation de l'ALSTHOM et de BULL avec les conséquences financières que celà peut entraîner.
– la fin de l'Europe et de l'Alliance Atlantique.
– l'arrivée d'une «démocratie populaire» collectiviste.

NON NON NON

Pas d'expérience de Tchécoslovaquie ou de Chili en France

FEMMES

En 1968, je vous ai fait espérer l'égalité : je vous l'ai obtenue en rapportant la loi du 5 Juin 1970.

Il faut maintenant poursuivre dans les faits l'égalité des salaires et des promotions.

INGENIEURS, CADRES, AGENTS DE MAITRISE

Je vous avais assuré de défendre votre régime de retraite. Je l'ai fait. Le «déplafonnement» du Programme Commun le condamne.

J'ai défendu et je défendrai le quotient familial et la hiérarchie des rémunérations.

PETITES et MOYENNES ENTREPRISES, LES COMMERÇANTS, ARTISANS

Je vous avais dit que j'assurerais :

– la défense de la propriété commerciale.
– l'aménagement de votre régime maladie et retraite.

JE L'AI FAIT

Il faut maintenant améliorer progressivement le système et obtenir l'égalité fiscale.

J'ai été pendant 17 ans votre défenseur et votre élu au Conseil Economique.

Je continuerai le combat avec vous.

PERSONNES AGEES

Je vous avais dit la nécessité d'une amélioration de votre sort.

Nous vous avons donné :

– le développement des aides.
– le doublement du minimum vieillesse depuis 1969.
– le calcul de la retraite sur les 10 meilleures années.
– la généralisation des retraites complémentaires.
– la reversion des pensions de veuves à 55 ans.
– la révision des Régimes de Retraite des non salariés.

Nous vous donnerons :

– le doublement de l'allocation-vieillesse.
– une loi cadre pour le 3ème âge.
– la gratuité des frais médicaux et des transports publics (comme c'est le cas déjà à Belfort).
– la retraite à 60 ans au taux actuel de 65 ans.

OUVRIERS ET EMPLOYES

Il fallait :

– améliorer le niveau de vie.
– obtenir la représentation des Syndicats dans les Entreprises.
– organiser la formation professionnelle et la formation permanente.

JE L'AI FAIT

— Il faut maintenant poursuivre la voie vers la vraie et totale participation, le respect du travail manuel et la répartition des bénéfices entre le capital et le travail.
— Il faut aussi assurer la garantie de l'emploi.

JE LE FERAI

AGRICULTEURS :

Nous avons fait l'EUROPE AGRICOLE
— donné aux jeunes une aide d'installation de 25.000 Frs
— augmenté l'aide au Fonds d'Action Sociale
— pratiqué la concertation.

Nous continuerons :
— à défendre la propriété familiale et la petite exploitation
— à organiser un marché sain de la viande et du prix du lait.

RAPATRIES

Je vous avais assuré de l'amnistie :
— c'est la première loi que j'ai votée en 1968
— l'indemnisation.

J'ai voté la loi.

Il faut :
— poursuivre l'indemnisation et l'examen rapide des dossiers
— permettre les réintégrations non prévues par la loi d'amnistie
— négocier le transfert des capitaux et biens restés «gelés» Outre-Mer.

JEUNES

Nous vous avons donné :
— 1 C.E.S. par jour — 1 C.E.T. par semaine — 1 Lycée tous les 15 jours.
— des piscines, des stades.
— l'égalité des chances scolaires et la formation permanente.

Nous vous donnerons :
— le droit de vote à 19 ans
— la gratuité totale des fournitures et transports scolaires
— un contrat de progrès pour les familiaux.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Il faut améliorer votre Statut par la défense du Rapport constant
— l'admission des Anciens Combattants d'Algérie à la Carte du Combattant,
— l'amélioration des retraites pour les anciens prisonniers de guerre et autres victimes.

NOUS LE FERONS.

Pour réaliser ce programme,

VOTEZ pour celui qui par son TRAVAIL, son ASSIDUITE son LIBERALISME a fait ses PREUVES

André TISSERAND



Député de Belfort, Membre du Conseil de l'Europe
Avocat, Ancien Bâtonnier de l'Ordre à Belfort
Docteur en Droit (mention très bien)
Lauréat de l'I.C. de Paris (Sciences) et de la Faculté de Droit
Membre (pendant 17 ans) du Conseil Economique et Social (1951-1968)
Grand invalide, pensionné à 100%
Père de cinq enfants
Mérite social (au titre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre)
Mérite Commercial
Mérite Economique

Remplaçant :

Marcel CHEVAL



Chevalier de la Légion d'Honneur
Retraité S.N.C.F.
Maire de Danjoutin
Vice-Président du Conseil Général

VU : Les Candidats.

imprimerie la frontière - belfort